

ENDURO CARPE DE VIAM

du 15 au 18 aout 2019

Déroulement de l'épreuve :

Mercredi 14 aout 2019.

19 h : Accueil des Participants sur la plage de Viam.

20h30 : Repas festif, compris dans l'inscription.

Jeudi 15 aout 2019.

7h: Petit déjeuner

8h : Tirage au sort des postes

11h : Début de l'enduro

Vendredi 16 aout 2019.

Pêche

Samedi 17 aout 2019.

Pêche

Dimanche 18 aout 2019.

11h: Fin de l'enduro

12h : Proclamation des résultats et remise des prix suivi du pot de l'amitié.

**ENDURO VIAM
15 au 18 Aout 2019**

Bulletin d'inscription à nous retourner : BOUILLON Damien Azinieras 19310 BRIGNAC LA PLAINE	(Cadre réservé à l'organisation) : Date de réception : Numéro d'inscription : Pièces jointes : <input type="checkbox"/> copies des cartes de peche <input type="checkbox"/> attestation responsabilité civile <input type="checkbox"/> Chèque obligatoire
--	--

170 € ENDURO (2*85) repas pour deux compris

Le prix de l'enduro est de **170 euros** par équipe compris repas du samedi soir.
L'inscription ne sera valide qu'après l'expédition du bulletin accompagné d'un chèque d'arrhes d'un montant de 170 Euros (chèque libellé à l'ordre de **Robinson carpe club 19**). Le chèque d'arrhes est encaissé à partir de la date de réception du chèque. Cet arrhe ne pourra être remboursé après cette date.

Compétiteur	Pêcheur (1capitaine)	Pêcheur 2
Nom :		
Prénom :		
Date de naissance :		
Adresse :		
Téléphone :		
Courriel :		

Pièces à fournir : copie de la carte de Pêche et attestation responsabilité civile, règlement de l'engagement, **autorisation parentale pour les mineurs**.

Je soussigné.....atteste avoir pris connaissance des conditions générales et particulières du règlement de l'enduro de VIAM du 15 au 18 Aout 2019 et m'engage à respecter ce règlement.

Je m'engage à respecter scrupuleusement ce qui est noté dans l'article VI du présent règlement en ce qui concerne l'utilisation du bateau pendant la compétition.

Fait àle.....

Signature des pêcheurs :

L'inscription ne sera enregistrée que si ce bulletin est accompagné du chèque de règlement.

Renseignements :

BECONNE Stephane 06 32 02 24 05 / BOUILLON Damien 06 78 17 29 44

Règlement général disponible sur le site: <https://www.robinsoncarpecarnassier19.fr/>